

<b>A</b>	<b>Améliorer la mobilisation du bois</b>
1	Mise en place des schémas de desserte sur des petits massifs en prenant compte les rivières et les étangs
2	Favoriser la création de desserte sur les secteurs prioritaires
3	Cartographier les chemins ruraux avec identification des points noirs.
4	Promouvoir l'état des lieux avant et après exploitation des lots forestiers
<b>B</b>	<b>Soutenir une gestion sylvicole productive et résiliente</b>
1	Développer les documents de Gestions Durables (DGD)
2	Promouvoir la conversion en futaie dans le cadre de l'adhésion à Sylv'ACCTES
3	Favoriser les bonnes pratiques d'exploitations
4	Utiliser et vulgariser les données issues du Plan d'Approvisionnement Territorial
<b>C</b>	<b>Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux</b>
1	Instaurer une dynamique sur les questions liées à l'adaptation des essences au changement climatique, assurer une veille et diffuser les informations
2	Recenser des informations objectives sur les usagers du massif et les besoins d'accueil pour les activités de loisirs
3	Instaurer une concertation pérenne entre les organismes environnementaux et les organismes techniques forestiers sur les services rendus par la forêt et dégager des pistes d'actions consensuelles
4	Prendre part à la définition des programmes en lien avec les milieux humides forestiers
6	Communiquer sur les initiatives de conservation de vieilles forêts
<b>D</b>	<b>Structurer l'espace forestier</b>
1	Sensibiliser les EPCI à la prise en compte des enjeux forestiers et des filières bois dans les politiques territoriales (PCAET, PLUI, SCOT....)
2	Mise en place d'une animation associée à des outils efficaces pour favoriser le regroupement foncier
<b>E</b>	<b>Soutenir le dynamisme des filières locales</b>
1	Créer les conditions de valorisation des bois locaux en bois d'œuvre ou piquets (châtaignier, robinier, peuplier, chêne, douglas)
2	Animer un réseau de professionnels
3	Réaliser un annuaire des professionnels du bois
4	Promouvoir l'usage et l'offre de Bois Energie à l'échelle du territoire de la Charte et valoriser l'utilisation du Bois Energie labellisé
<b>F</b>	<b>Animer, suivre, évaluer et communiquer</b>
1	Mettre en œuvre les actions, suivre les indicateurs et évaluer la charte forestière
2	Développer des partenariats, mutualiser l'information dans les réseaux des territoires forestiers
3	Développer une culture forestière auprès du grand public et des scolaires
4	Sensibiliser, former et communiquer sur « la forêt et la filière bois » auprès des élus, des propriétaires, des professionnels et du grand public

## **Objectif A : Améliorer la mobilisation du bois**

### **Fiche-action concernée A1- Mise en place de schéma de dessertes sur des petits massifs à l'échelle des EPCI en prenant compte les rivières et les étangs**

#### **Contexte du projet :**

L'évaluation de la Charte Forestière a mis en avant l'intérêt partagé par l'ensemble des acteurs de développer une desserte de qualité pour permettre une mobilisation plus importante du bois et dans de bonnes conditions. En effet, le massif des Bonnevaux a une quantité importante de chemins mais plutôt de mauvaises qualités.

Ce constat va dans le même sens que celui du Plan d'Approvisionnement Territorial, qui indique que « *le territoire du Bas Dauphiné Bonnevaux se caractérise par un bon réseau de pistes forestières, facilité par la topographie, mais néanmoins le signe d'une exploitation ancienne de la forêt. Le réseau de routes à grumiers s'avère également bien fourni, en comparaison notamment à des territoires plus alpins. Néanmoins à l'interprétation de cette information : si les données quantitatives disponibles (la densité de routes forestières) reflètent un bon maillage sur le territoire, elles ne permettent pas d'appréhender la qualité de cette desserte. La dégradation de certains réseaux routiers et/ou l'émergence de nouveaux matériels d'exploitation ou de transport, peuvent induire des besoins d'investissement afin de « moderniser » le réseau existant* ».

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Un schéma de desserte est une démarche d'aménagement du territoire, ayant comme objectif principal la mobilisation optimale des bois. Pour établir une planification d'équipement en voirie forestière, outre les aspects économiques et techniques, il est nécessaire de prendre en compte les contraintes réglementaires, physiques ou foncières et les sensibilités des milieux traversés. Ce schéma doit être un outil de décision pour les élus, propriétaires, gestionnaire et exploitants, en prenant en compte les aspects liés au franchissement des cours d'eau et la présence des étangs. Ainsi la concertation auprès des acteurs doit être une phase importante de ce schéma. Le schéma doit également être opérationnelle et définir des projets par ordre de priorité et permettre de mieux appréhender l'état initial (état des lieux).

#### **Description de l'action :**

- Création d'un Copil qui élaborera le cahier des charges, suivra l'avancé des schémas et le validera.
- Les schémas s'appuieront sur la cartographie des chemins ruraux réalisés aux préalables et sur les données du Plan d'Approvisionnement Territorial.
- Le schéma intègrera les restrictions de circulation à mettre en œuvre sur les dessertes.
- Organiser la concertation entre les élus, les propriétaires forestiers, les exploitants forestiers et les autres utilisateurs.
- Restituer et favoriser la mise en place des projets.

**Territoire concerné :** massif identifiés comme prioritaire sur l'ensemble du territoire de la Charte Forestière.

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 40 000 euros (ou stagiaire)

**Délais de réalisation :** à construire – 2021 - 2023

**Sources de financement potentiel :** mesure 16.71 du FEADER (50%)

**Partenaires techniques :** Fibois 38 / ONF / CRPF / COFOR/ Gestionnaire, Département 38, ETF....

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Expérimentation sur un massif cerné par des voiries lourdes.
- Nombre de réunion du Copil, cahier des charges,
- Nombre de projets structurants identifiés par ordre de priorité.

**Lien avec d'autres fiches actions :** A2 – D1 et D2

## **Objectif A : Améliorer la mobilisation du bois**

### **Fiche-action concernée A2- Favoriser la création de desserte sur les secteurs à enjeux prioritaires**

#### **Contexte du projet :**

*Idem A1*

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Développer une desserte de qualité en lien avec la réalisation du schéma de desserte et la cartographie des chemins ruraux.

#### **Description de l'action :**

- Sensibiliser les élus à la création de desserte forestière.
- Identifier des projets structurants et cohérents à terme avec le schéma de desserte et accompagner leurs mises en œuvre via une animation territoriale.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 34 000 EUR

**Délais de réalisation :** à poursuivre – 2020 – 2025

**Sources de financement potentiel :**

**Partenaires techniques :** CRPF – ONF – Elus communaux - COFOR

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- 1 desserte/an en livraison et/ou 1 km par an en cumulé

**Lien avec d'autres fiches actions :** A1, A3 et D2

## **Objectif A : Améliorer la mobilisation du bois**

### **Fiche-action concernée A3- Cartographier l'état des chemins ruraux avec identification des points noirs.**

#### **Contexte du projet :**

Une cartographie des chemins ruraux avec identification des enjeux autour de ces chemins a été réalisée en 2018 sur 17 communes volontaires du territoire. Cette cartographie sert d'outils pour les correspondants forêts des communes pour la réalisation des états des lieux avant et après chantiers forestiers (Mode Opérateur). Il permet également de mettre en avant les chemins structurants pour la desserte forestière en concertation avec les acteurs locaux. C'est ainsi un outil opérationnel dès lors qu'il est utilisé. Il servira également pour la réalisation des schémas de desserte.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Généralisé cet outil opérationnel à l'ensemble des communes forestières du territoire et en priorité au cœur du massif où la production forestière est plus importante.

#### **Description de l'action :**

- Recrutement de stagiaire pour réaliser l'ensemble des cartes.
- Sensibiliser et former les élus, les secrétaires, les correspondants forêts à l'intérêt et à la mise en œuvre du Mode Opérateur.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière – cœur de massif prioritaire

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 7 000 EUR

**Délais de réalisation :** à poursuivre- prioritaire – 2021 - 2023

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** Fibois 38 – CRPF – correspondants forêts – ONF - COFOR ....

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- 10 communes par an sur 3 ans

**Lien avec d'autres fiches actions :** fiche actions A1, A2 et A4

## **Objectif A : Améliorer la mobilisation du bois**

### **Fiche-action concernée A4- Promouvoir l'état des lieux avant et après exploitation des lots forestiers (Mode Opérateur)**

#### **Contexte du projet :**

L'outil pour la mise en œuvre de l'état des lieux avant et après exploitation des lots forestiers sur les chemins ruraux, a été élaboré et lancé en 2018. Mais l'ensemble des acteurs de la Charte, s'accorde sur le fait qu'il est nécessaire de sensibiliser et communiquer sur son existence auprès des exploitants forestiers et des élus notamment, pour qu'il vive. En effet, après un an de « mise en service » de l'état des lieux avant et après exploitations des lots forestiers, son utilisation reste ponctuel ou effectué oralement (sans document écrit), l'animateur ne connaît ainsi pas le nombre d'état des lieux réalisé sur le territoire de la Charte.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Connaître 100% des pratiques locales concernant les états des lieux.
- Améliorer l'utilisation de l'outil et réfléchir à une dématérialisation totale.
- Communiquer auprès des exploitants forestiers, du personnel des mairies et des élus sur l'intérêt d'utiliser l'état des lieux avant et après exploitation des lots forestiers.

#### **Description de l'action :**

- Réunion de sensibilisation.
- Enquêtes.
- Communiquer régulièrement via des articles, mailings et retours d'expérience entre autre.
- Former les correspondants forêts, secrétaires de mairies à l'utilisation du mode opératoire.
- Améliorer l'outil, le faire évoluer.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 4 000 EUR

**Délais de réalisation :** à poursuivre – 2020 - 2023

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** Fibois 38 – administrateur site web - COFOR....

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions,
- Nombre d'état des lieux connus par la Charte

**Lien avec d'autres fiches actions :** A3 et B3

## **Objectif B : Soutenir une gestion sylvicole productive et résiliente**

### **Fiche-action concernée B1- Développer les Documents de Gestions Durables**

#### **Contexte du projet :**

90% de la surface forestière du massif se trouve en forêt privé et il est caractérisé par un morcellement important (moins de 1 ha par propriétaire). Ce morcellement ne permet pas de mettre en place une gestion forestière durable.

Les documents de gestion durable des forêts tel que le PSG, CBPS, RTG) donnent une garantie (ou une présomption de garantie) de gestion durable aux propriétaires qui en suivent les recommandations. Ces documents, contribue ainsi à une bonne gestion du patrimoine forestier, et sont exigés par les services de l'Etat lors du dépôt de demandes d'aides ou d'aménagements fiscaux.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Augmenter la réalisation de DGD pour accroître la mobilisation du bois de façon pérenne.

#### **Description de l'action :**

- Sensibilisation des propriétaires privés à la gestion durable
- Identification de propriétaires pour la mise en place de PSG groupé ou concerté

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 22 000 euros

**Délais de réalisation :** à poursuivre – 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** CRPF, gestionnaires, propriétaires

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de document par an et/ou surface
- Nombre de réunion de sensibilisation

**Lien avec d'autres fiches actions :** B1 et D2

## **Objectif B : Soutenir une gestion sylvicole productive et résiliente**

### **Fiche-action concernée B2- Promouvoir la conversion en futaie dans le cadre de l'adhésion à Sylv'acctes**

**Contexte du projet :** La charte forestière à adhérer à Sylv'ACCTES en 2019 a défini 2 itinéraires sylvicoles; La futaie permet de développer des boisements plus hétérogènes, de s'adapter à la diversité des essences ou des diamètres des arbres au sein d'une même parcelle, de limiter les modifications brutales des paysages à la suite des coupes, de maintenir des éléments favorables à la biodiversité comme les très gros bois, et les arbres d'intérêt écologique.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Augmenter la surface en futaie

#### **Description de l'action :**

- Sensibilisation des propriétaires à une meilleure gestion avec possibilité d'accompagnement
- Communiquer auprès des gestionnaires privés sur les possibilités de subventions Sylv'acctes

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 26 000 EUR

**Délais de réalisation :** à poursuivre – 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** CRPF, Sylv'ACCTES, ONF, ASLGF, Gestionnaires privés...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre surface en ha ayant fait l'objet d'un financement Sylv'acctes

**Lien avec d'autres fiches actions :** B1 et B3

## **Objectif B : Soutenir une gestion sylvicole productive et résiliente**

### **Fiche-action concernée B3- Favoriser les bonnes pratiques d'exploitations**

**Contexte du projet :** Dans un contexte d'augmentation croissante de la mécanisation des récoltes, dû à un déficit de bucheron et une demande croissante en bois énergie, il est important d'adapter les pratiques dans le respect du sol (éviter le tassement) et de préservation des milieux humides. Dans le respect d'un équilibre entre production de bois plaquettes, de piquets et bois d'œuvre, il est également important de favoriser une production privilégiant une diversification des produits et travailler sur la question des rémanents.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Insuffler une véritable prise de conscience auprès des acteurs de l'aval de l'importance de mettre en place des bonnes pratiques et donner les outils pour y parvenir.

#### **Description de l'action :**

- Sensibilisation des exploitants aux bonnes pratiques pour le respect des sols et la préservation des milieux humides
- Expérimenter de nouvelles pratiques adaptées au territoire : accompagnement de la mécanisation, réglementation, certification PEFC, chantiers pilotes...
- Participer aux démarches et programmes initiés sur le sujet, créer des partenariats et de la concertation.
- Assurer une veille.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 20 000 EUR

**Délais de réalisation :** à construire – 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** Contrat de Bassin ?

**Partenaires techniques:** Fibois38, FCBA, CRPF, ONF, Département 38, CFT des Chambaran, gestionnaires, propriétaires, organismes environnementaux...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Partenariats mis en place
- Nombre de réunion et/ou formations organisées,
- Nombre de chantiers pilotes
- Nombre d'exploitants sensibilisés

**Lien avec d'autres fiches actions :** B1 et C4

## **Objectif B : Soutenir une gestion sylvicole productive et résiliente**

### **Fiche-action concernée B4- Utiliser et vulgariser les données issues du Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)**

**Contexte du projet :** le PAT a été réalisé en 2016 sur le territoire de la Charte. L'évaluation conduite en 2019, a mis en avant une sous-utilisation de ces données associées à la difficulté de leurs compréhensions par les acteurs. Il apparaît ainsi nécessaire de vulgariser les données et de les utiliser dans le cadre, en outre, de projets ponctuels de chaufferies locales. A moyen terme, la réactualisation des données pourra se poser, car le PAT aura presque 10 ans d'existence.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Valoriser les données du PAT réalisé en 2016.

#### **Description de l'action :**

- Informer et communiquer auprès des élus sur les données du PAT et la façon dont elle peuvent être utilisées (mise en place de projet BE entre autre).
- Former le personnel des EPCI à l'utilisation des données du PAT (Sigiste, chargé de projet PCAET, animateur de Charte Forestière).
- Réfléchir à la réactualisation des données d'ici 3 à 4 ans.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 55 000 euros (comportant une éventuelle étude de réactualisation des données estimée à 50 000 EUR environ)

#### **Délais de réalisation :**

Communication /formation : 2020 - 2022

Réactualisation des données : 2023 - 2025

**Sources de financement potentiel :** COFOR (formation, sensibilisation) / ADEME et FEADER (éventuelle études)

**Partenaires techniques:** COFOR, AGEDEN, EPCI via les PCAET, Elus communaux

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunion et/ou formations organisées,
- Réactualisation des données si besoin avéré

**Lien avec d'autres fiches actions :** E4

## **Objectif C : Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux**

### **Fiche-action concernée C1- Instaurer une dynamique sur les questions liées à l'adaptation des essences au changement climatique, assurer une veille et diffuser les informations**

#### **Contexte du projet :**

Le châtaignier dépérit sur certains secteurs, du fait du changement climatique. Les périodes de sécheresses vont être de plus en plus présentes, la forêt va subir des stress hydriques répétés. Beaucoup de recherches sont en cours, pour trouver les meilleures solutions pour accompagner les forêts à s'adapter (sélection des espèces les plus résistantes à la sécheresse, migration assistée, sylviculture adaptative....) mais pour l'instant, « *il n'y a pas encore assez de données pour formuler des recommandations* », selon l'Institut de Développement Forestier.

Il est donc essentiel d'être à l'écoute des recherches nationales, d'en partager les résultats avec l'ensemble des partenaires techniques et acteurs du territoire, pour accompagner de la meilleure façon, le massif forestier dans son adaptation face au changement climatique et assurer sa pérennité.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Partager les résultats des expérimentations menées par les différentes structures techniques et de recherches,
- Analyser le comportement du massif face au changement climatique et accompagner son adaptation.
- Augmenter la résilience au regard des incendies.

#### **Description de l'action :**

- Faire un bilan des placettes déjà installées depuis 30 ans (1 à 2 /an) et prendre en compte les résultats pour adapter le massif forestier à l'évolution climatique.
- Recenser les initiatives de recherche et réseaux existants actifs.
- Organiser des rencontres à destination des gestionnaires forestiers du territoire et autres acteurs concernés par le sujet.
- Travailler sur l'anticipation des risques d'incendie (mesures préventives : réduction du morcellement, choix des essences, rôle des dessertes).

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 30 000 €

**Délais de réalisation :** 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** PCAET

**Partenaires techniques:** CRPF, ONF, organismes de recherches, gestionnaires, Département 38...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de bilans de placettes/an du CRPF, (2/an)
- Nombre de journées d'échanges (1 à 2 par an)
- Nombre de personnes mobilisées (50)

**Lien avec d'autres fiches actions :** C3

## **Objectif C : Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux**

### **Fiche-action concernée C2- Recenser des informations objectives sur les usagers du massif et les besoins d'accueil pour les activités de loisirs**

#### **Contexte du projet :**

Le massif des Bonnevaux est facile d'accès toute l'année, pour les différents usagers loisirs. Ces derniers pénètrent ainsi le massif de façon plus ou moins organisée. Aucune information objective sur les éventuels caractéristiques des usagers de la forêt (provenance des usagers, fréquence des activités, activités prédominantes...) et les besoins d'accueil et/ou d'aménagements des activités de loisirs n'est à ce jour connue. Afin d'anticiper d'éventuels conflits entre les acteurs économiques, environnementaux et de loisirs, il est nécessaire de réfléchir aux moyens permettant de recueillir des informations fiables sur cette thématique et d'identifier les besoins réels.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Acquérir des données valorisables et utiles, pour l'ensemble des acteurs impliqué dans la gestion et l'aménagement du massif, concernant l'utilisation du massif par les activités de loisirs en vue d'identifier des besoins.

#### **Description de l'action :**

- Création d'un CoTech regroupant des acteurs du tourisme, des élus et des acteurs de la forêt pour dimensionner l'action,
- Recenser les démarches locales sur l'acquisition de données liées aux activités de loisirs et créer des partenariats,
- Recenser les aménagements existants.
- Identifier les besoins et favoriser la mise en place des projets éventuels.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 30 000 EUR (OU STAGIAIRE)

**Délais de réalisation :** à construire - 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :**

**Partenaires techniques :** OT, EPCI, Communes, CRPF, ONF, Fédération de la Chasse, Fédération de la Pêche, Département 38, BE, ...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunion du Cotech
- Partenariats créés

**Lien avec d'autres fiches actions :**

## **Objectif C : Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux**

### **Fiche-action concernée C3- Instaurer une concertation pérenne entre les organismes environnementaux et les organismes techniques forestiers sur les services rendus par la forêt et dégager des pistes d'actions consensuelles**

#### **Contexte du projet :**

La forêt nous rend d'innombrables services : c'est une réserve de biodiversité, elle intervient dans le grand cycle de l'Eau et dans celui du Carbone, elle forme un accès au patrimoine naturel souvent dans le cadre des loisirs, tout en constituant une ressource économique potentiellement durable. Sur certaines thématiques, il peut arriver que les enjeux environnements et les ceux liés à l'activité économique ne soient pas spontanément conciliables. Il est vital alors, d'instaurer un dialogue pour préciser et concilier les deux aspects. Le travail de concertation mené sur les enjeux autour du Peuplier qui est mené depuis 2018 sur le territoire, est une illustration de ce volet.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Dégager des solutions acceptables par les acteurs économiques et de l'environnement, sur des projets ponctuels qui seraient à l'initiative de la Charte (comme l'action autour du Peuplier) ou des organismes environnementaux.

#### **Description de l'action :**

- Conférence « Peuplier »
- Réunions de concertation

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 15 000 euros (comprenant les actions liées aux peupliers et un budget pour d'éventuelles autres actions)

**Délais de réalisation :** 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** FEADER, REGION, DEPARTEMENT

**Partenaires techniques:** CEN, SIRRA, FNE, LPO, CRPF, ONF, FIBOIS, DEPARTEMENT, Fédération de la Chasse, Fédération de Pêche, Chambre d'agriculture.....

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions
- Nombre de partenariats
- Organisation de la conférence Peuplier

**Lien avec d'autres fiches actions :** C1

## Objectif C : Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux

### Fiche-action concernée C4- Prendre part à la définition des programmes en lien avec les milieux humides forestiers

**Contexte du projet :** Peu de partenariats ont été créés entre les structures environnementales et la Charte, dans le cadre de programmes liés aux milieux humides forestiers. En effet, le massif est un réservoir d'eau avec un important réseau hydrographique qui forme un important maillage d'étangs et de nombreuses zones humides. Il est ainsi nécessaire que la Charte Forestière prenne part à la définition des nouveaux programmes en lien avec les milieux humides, en vue d'assurer une bonne articulation avec les objectifs de la Charte Forestière.

#### Objectifs et résultats à atteindre:

- Participer à l'élaboration des différents programmes d'actions liés aux milieux humides forestiers (Contrat de Bassin, Contrat Vert et Bleu, Espace Naturels Sensibles, Syndicat des Etangs Dauphinois, programme en lien avec les SCOT, Etat....)

#### Description de l'action :

- Faire un état de l'avancée des programmes en cours d'élaboration, avec les structures environnementales ou les structures qui portent des projets en lien avec les milieux humides (SIRRA, CEN, Département 38, SCOT Rives-du-Rhône, Syndicat des Etangs Dauphinois, Etat...).
- Participer à la définition des programmes d'actions et identifier des actions communes.
- Faire un reporting régulier aux membres du Comité de Suivi de la Charte.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** /

**Délais de réalisation :** 2020 – 2022 pour les contrats de bassin, programmes avec le Syndicat des Etangs Dauphinois et trame vert et bleu  
2020 – 2025 pour les ENS, SCOT

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** CEN, SIRRA, Département 38, SCOT Rives du Rhône, ONF, CRPF, FIBOIS38, Fédération de Pêche, Chambre d'agriculture...

#### Indicateurs d'évaluation et de suivi :

- Nombre de réunions
- Nombre de partenariats

**Lien avec d'autres fiches actions :** B3

## **Objectif C : Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux**

### **Fiche-action concernée C5- Communiquer sur les initiatives de conservation de vieilles forêts**

**Contexte du projet :** Plusieurs démarches basées sur la forme du volontariat, peuvent permettre la création de vieilles forêts. Il existe par exemple le réseau FRENE (Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle), qui est un réseau régional ayant pour objectif de constituer un réseau de peuplements laissés en évolution naturelle. Des propriétaires privés ou publics peuvent ainsi adhérer sur la base du volontariat. Parallèlement, l'ONF propose également aux communes forestières qui possède des parcelles forestières adaptées, la mise en place d'îlots de senescence. Ces îlots seront laissés en évolution naturelle, pour atteindre des stades de vieillissements avancés et assurer la présence de bois morts, abritant une part significative des espèces spécifiquement forestières. Or aujourd'hui, ces démarches autour des vieilles forêts sont peu connues.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Améliorer la connaissance sur les démarches locales liées à la création de vieilles forêts.

#### **Description de l'action :**

- Sensibiliser les propriétaires et élus communaux sur l'existence des démarches existantes autour des vieilles forêts.
- Recenser et communiquer sur les îlots existants via des mailings, articles, formations....

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 3 000 EUR (conventionnement éventuel et communication).

**Délais de réalisation :** à construire 2020-2025

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques :** ONF- CRPF – COFOR – REFORA – Département 38 – associations environnementales - SCOT

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions et/ou formation
- Nombre d'îlots valorisés

**Lien avec d'autres fiches actions :** C3

## **Objectif D : Structurer l'espace forestier**

### **Fiche-action concernée D1- Sensibiliser les EPCI à la prise en compte des enjeux forestiers et des filières bois dans les politiques territoriales (PCAET, PLUI, SCOT....)**

**Contexte du projet :** La gestion forestière, l'exploitation forestière, la circulation des engins forestiers, l'installation et le développement des entreprises du bois sont autant de sujets qui sont souvent oubliés dans les documents d'urbanisme notamment. Cette situation entraîne des conflits qui auraient pu être anticipés, s'ils avaient été pris en compte dans l'élaboration de ces documents. Il est nécessaire ainsi pour la CFT de travailler en amont de leurs rédactions en sensibilisant les élus, les chargés de missions, les bureaux d'études.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Améliorer la prise en compte et l'intégration des enjeux forestiers et des entreprises de la filière bois, dans les différents documents d'urbanismes et autres programmes type PCAET.

#### **Description de l'action :**

- Rencontrer les EPCI et les services concernés lors de l'élaboration de programmes en lien avec le foncier et le développement économique (PLUI, PLU, SCOT, PCAET....) pour les sensibiliser aux enjeux forestiers.
- Participer aux réunions associées à ses programmes.
- Organiser des réunions de sensibilisations et/ou formation.
- Produire des notes /recommandations quand elles sont demandées.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 11 100 EUR

**Délais de réalisation :** 2020-2025

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** FIBOIS 38 - ONF- CRPF – EPCI – Communes - COFOR – Département 38 - SCOT Rives-du-Rhône - SCOT de la Région Urbaine de Grenoble – Agences d'urbanisme....

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions
- Nombre d'échanges

**Lien avec d'autres fiches actions :** D2 et C1

## Objectif D : Structurer l'espace forestier

### Fiche-action concernée D2- Mise en place d'une animation associée à des outils efficaces pour favoriser le regroupement foncier

**Contexte du projet :** Avec 28 000 ha de forêt sur son territoire, détenus à plus de 90% par des propriétaires privés, le massif est pour l'instant, selon le Plan d'Approvisionnement Territorial, à l'équilibre ce entre ce qui est prélevé et la ressource mobilisée. Toutefois, placé entre deux métropoles et peuplée de 175 000 habitants, il est sollicité d'une part par l'objectif du Plan Régional Forêt Bois d'une production croissante de bois tant pour satisfaire la demande d'énergie renouvelable et pour le stockage du carbone, et d'autre part par les besoins nouveaux de surfaces compensatoires liées à la Loi sur la Biodiversité. Les projets de PCAET des trois EPCI membres intègrent cette problématique.

Cette forêt privée est extrêmement morcelée, ce qui rend sa gestion impossible ou très déficitaire pour les parcelles de moins de 4 hectares qui la composent en grande partie ; ces micropropriétés, lorsqu'elles sont en déshérence où lorsqu'elles qu'elles souffrent du désintérêt de leur propriétaire constituent un frein à toute initiative de gestion ou d'aménagement, cette situation ne cessant de s'aggraver au fil du temps.

**Objectifs et résultats à atteindre:** Dans la perspective de la mise en œuvre d'un « outil foncier forestier » aujourd'hui à l'étude, la charte se propose de travailler à l'animation foncière devant permettre le regroupement de parcelles par voie amiable.

#### Description de l'action :

- Bilan du programme Bonnevaux-Chambaran 2005-2008 qui a associé le CRPF Rhône-Alpes, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, l'Association pour le Développement Forestier des Bonnevaux-Chambaran, le Département de l'Isère (anciennement Conseil Général de l'Isère). Ce bilan doit permettre d'analyser les effets dans le temps (plus de 10 ans) de cette démarche (quels résultats coût/bénéfice, quelle dynamique créées...).
- Si mise en place de « l'Outil Foncier Forestier », définition d'une stratégie de mise en œuvre de l'OFF (Action intense sur un territoire limité faisant tache d'huile ou action générale sur un vaste territoire).

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 54 000 EUR/6ans ou 330 000 EUR/6ans (dans le cas d'un bilan + animation type bourse foncière)

**Délais de réalisation :** prioritaire 2020-2025

**Sources de financement potentiel :**

**Partenaires techniques:** CRPF- SAFER- EPCI, ABC, ONF, ASLGF, Département 38, Chambre d'agriculture.....

**Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- production du bilan
- Définition de la stratégie
- Production de X parcelles cessible.

**Lien avec d'autres fiches actions :** A2

## **Objectif E : Soutenir le dynamisme des filières locales**

### **Fiche-action concernée E1- Créer les conditions de valorisation des bois locaux en bois d'œuvre ou piquets (châtaignier, robinier, peuplier, chêne, douglas)**

**Contexte du projet :** Le massif forestier est valorisé traditionnellement en bois énergie et piquet. Toutefois la valorisation en bois d'œuvre n'est pas incompatible avec les essences locales et nécessite la mise en place d'une réflexion. En effet, le développement du bois d'œuvre revêt un double intérêt, il permet à la fois de séquestrer plus de carbone et de développer de nouveaux débouchés pour les entreprises du territoire. Il est nécessaire de travailler ainsi, sur la demande (travailler avec la commande publique entre autre) et l'offre pour assurer la fourniture du bois.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Créer une dynamique locale autour de la valorisation des essences locales en bois d'œuvre.

#### **Description de l'action :**

- Favoriser le tri en forêt permettant de développer le bois d'œuvre du territoire, A REPRECISER
- Promouvoir les entreprises de première transformation, qui valorisent les essences locales en bois d'œuvre
- Participer aux démarches locales, notamment sur le Robinier et le Peuplier.
- Capitaliser les expériences.
- Créer des partenariats pour promouvoir des produits adaptés aux essences locales, A REPRECISER
- Sensibiliser et communiquer auprès de la commande publique, sur l'utilisation des essences locales en bois d'œuvre et notamment petit mobilier urbain, organisation d'un évènement exemplaire type « concours mobilier urbain ».
- Accompagner des projets exemplaires.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 40 000 EUR

**Délais de réalisation :** à construire – 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** Région, Feader, Département, PCAET

**Partenaires techniques:** COFOR, EPCI, Fibois38, FCBA, Département38, CRPF, ONF, banques, CAUE...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions de sensibilisation
- Nombre de partenariats créés
- Nombre de projets exemplaires déployés

**Lien avec d'autres fiches actions :** B2 et B3

## **Objectif E : Soutenir le dynamisme des filières locales**

### **Fiche-action concernée E2- Animer un réseau de professionnels**

**Contexte du projet :** Dans le cadre du programme d'actions 2014-2019 et du partenariat avec Fibois38, un réseau avec les acteurs de l'aval de la filière a été créé. Ce réseau dynamique doit être maintenu car il permet de proposer aux entrepreneurs du territoire, un accompagnement de leurs projets individuels (investissements, installations, réglementation entre autres) et développer ainsi une filière de qualité sur le territoire.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Maintenir la dynamique locale enclenchée depuis 2015 avec les acteurs de l'aval de la filière.

#### **Description de l'action :**

- Poursuivre les partenariats en place et assurer le rôle conseil auprès des entreprises de l'aval mené par Fibois38.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 9000 EUR

**Délais de réalisation :** à poursuivre– 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** /

**Partenaires techniques:** Fibois38, EPCI, Département38, CRPF, ONF, Chargé de missions économie des EPCI...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre d'accompagnement d'entreprises,
- Nombre de réunions et/ou formations.

**Lien avec d'autres fiches actions :** A4, A3, C5, E1, E4

## **Objectif E : Soutenir le dynamisme des filières locales**

### **Fiche-action concernée E3- Réaliser un annuaire des professionnels de la forêt**

**Contexte du projet :** Les entreprises de la filière bois du territoire sont mal connues, à la fois par les gestionnaires et les propriétaires. Les acteurs locaux ont indiqué la nécessité de mettre en place un annuaire, pour avoir accès à une information exhaustive.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

Proposer une connaissance plus approfondie des entreprises d'exploitations forestières, présentes majoritairement sur le territoire.

#### **Description de l'action :**

- Phase d'animation : recensement des entreprises en partenariat avec Fibois 38
- Conception et diffusion de l'annuaire

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 5000 EUR

**Délais de réalisation :** à construire – 2020 - 2025

**Sources de financement potentiel :** Région – FEADER (50%)

**Partenaires techniques :** Fibois38, EPCI, Département 38, CRPF, ONF...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

Réalisation de l'annuaire

**Lien avec d'autres fiches actions :** /

## **Objectif E : Soutenir le dynamisme des filières locales**

### **Fiche-action concernée E4- Promouvoir l'usage et l'offre de Bois Energie à l'échelle du territoire de la Charte et valoriser l'utilisation du Bois Energie labellisé**

**Contexte du projet :** Le massif Bas-Dauphiné Bonnevaux est un massif forestier orienté historiquement vers le bois énergie (bois buche et bois plaquette). Ainsi, afin d'utiliser cette ressource locale et renouvelable et en cohérence avec les PCAET des 3 EPCI du territoire, il est important de développer l'usage du bois plaquette localement de façon équilibrée, c'est-à-dire, en cohérence avec la ressource et les autres activités de la filière sur le massif (bois bûches et piquets notamment).

D'autre part, la promotion du Bois Energie labellisé, permettra de répondre à un triple objectif qui est à la fois, de décider des entrepreneurs à entrer dans une démarche de reconnaissance de la qualité de leur production, de permettre un meilleur rendement des appareils individuels de chauffage tout en réduisant très significativement l'émission de polluants atmosphériques (en cohérence avec les objectifs des PCAET).

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Favoriser l'émergence d'une production locale de bois énergie labellisé, pour réduire les émissions de polluants atmosphériques.
- Favoriser le développement des chaufferies collectives locales bois déchiqueté en adéquation avec la ressource.

#### **Description de l'action :**

- S'inscrire dans les démarches de PCAET des 3 EPCI pour la promotion du BE labellisé (actions de communication)
- Sensibiliser et former les élus sur le bois énergie.
- Identifier des projets sur le territoire et travailler sur l'approvisionnement en partenariats avec les acteurs techniques.
- Sensibiliser et encourager les professionnels du bois énergie à rentrer dans une démarche de labellisation (CBQ+ et RABB, PEFC)

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT et EPCI

**Coût estimatif de l'action :** 20 000 EUR (3jrs FIBOIS/an s + communication)

**Délais de réalisation :** à construire – 2020 - 2025

**Sources de financements potentiels :** PCAET

**Partenaires techniques :** COFOR, Fibois38, EPCI, AGEDEN, Département 38, CRPF, ONF...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions et/ou formations
- Nombre de projets identifiés
- Nombre de projets réalisés
- Nombre d'entreprise labellisé

**Lien avec d'autres fiches actions :** B2 /E2

## **Objectif F : Animer, suivre, évaluer et communiquer**

### **Fiche-action concernée F1- Mettre en œuvre les actions, suivre les indicateurs et évaluer la charte forestière**

**Contexte du projet :** Tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la Charte Forestière, s'accorde sur l'importance du rôle d'animation pour la mise en œuvre du programme d'actions et la mise en relation entre les différents acteurs.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Faire émerger, mettre en œuvre et suivre les projets « forêts ».
- Assurer le suivi des actions.
- Communiquer, sensibiliser auprès des différents acteurs sur les actions de la CFT.
- Promouvoir les actions de la Charte.
- Favoriser les rencontres et les échanges entre tous les acteurs et les instances de gouvernance autour des axes stratégiques définis par la CFT.

#### **Description de l'action :**

- Animation directe / réalisation des actions du programmes 2020 – 2026.
- Organisation de la concertation entre les différentes instances de la CFT et les autres acteurs et au sein des instances de la CFT.
- Suivi et évaluation des actions de la CFT, intégrant la réalisation d'un bilan annuel, de comptes rendus réguliers et du suivi de l'avancement des actions

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 310 000 euros (51 667 euros/an sur 6 ans)

**Délais de réalisation :** 2020 - 2025

**Sources de financements potentiels :** FEADER – Région – Département (80%)

**Partenaires techniques:** COFOR, Fibois38, EPCI, Département 38, CRPF, ONF, REGION, Fédérations, Correspondants Forêts, Chambre d'agriculture...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de réunions des instances de la Charte.
- Nombre de personnes mobilisées.
- Actions mise en œuvre.
- 1 bilan annuel des actions réalisées suivant les indicateurs du programme d'actions

**Lien avec d'autres fiches actions :** F2 – F3 – F4

## **Objectif F : Animer, suivre, évaluer et communiquer**

### **Fiche-action concernée F2- Développer des partenariats, mutualiser l'information dans les réseaux des territoires forestiers**

**Contexte du projet :** La participation à des réseaux régionaux, départementaux est essentielle pour la Charte, car elle permet de capitaliser et d'échanger autour des savoirs, des expériences d'autres territoires et d'autres acteurs. Cette action permet à la CFT une ouverture, une acquisition de connaissances pour conduire au mieux le programme d'actions.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Capitaliser les connaissances et les savoirs pour les faire partager aux acteurs du territoire et amender les actions conduites.

#### **Description de l'action :**

- Participations aux démarches multi partenariales à l'échelle régionale, départementales ou intercommunales qui sont en lien avec les objectifs de la CFT.
- Restituer les connaissances acquises aux acteurs de la CFT.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 1600 EUR sur 6 ans (200 EUR/an)

**Délais de réalisation :** 2020 - 2025

**Sources de financements potentiels :** /

**Partenaires techniques:** COFOR, Fibois38, EPCI, Département 38, CRPF, ONF, REGION, CFT Chambaran, Cap Rural, Chambre d'agriculture

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Partenariat créé dans le cadre de démarches multipartenariales

**Lien avec d'autres fiches actions :** F1

## **Objectif F : Animer, suivre, évaluer et communiquer**

### **Fiche-action concernée F3- Développer une culture forestière auprès du grand public et des scolaires**

**Contexte du projet :** Le grand public et les scolaires sont des publics cibles vers lesquels une communication forte doit être développée.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Développer les interventions dans les établissements scolaires et le grand public

#### **Description de l'action :**

- Mise en place d'animations scolaires.
- Organisation de visites de chantiers et d'entreprises auprès du grand public.
- Réunions d'informations /participation à des manifestations.
- Diffusion d'articles.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 81 240 EUR

- 75 600 EUR pour les scolaires sur 5 ans à raison de 9 écoles/an réparties sur le territoire et 2 interventions par écoles
- 5 640 EUR pour le grand public sur 6 ans 2j/ans

#### **Délais de réalisation :**

- Interventions scolaire : 2021 – 2026
- Interventions auprès du grand public : 2020 - 2025

**Sources de financements potentiels :** Mécénats « Plantons pour l'avenir

**Partenaires techniques :** EPCI, Fibois38, gestionnaires...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- 18 interventions scolaires par an sur 5 ans
- 2 visites par ans grands publics

**Lien avec d'autres fiches actions :** F1 – F4

## **Objectif F : Animer, suivre, évaluer et communiquer**

### **Fiche-action concernée F4-Sensibiliser, former et communiquer sur « la forêt et la filière bois » auprès des élus, des propriétaires, des professionnels et du grand public**

**Contexte du projet :** La communication s'avère primordiale pour faire connaître les actions de la Charte et le milieu forestier. En effet, un des constats principal de l'évaluation 2014 – 2019, concerne la communication à destination des différents acteurs qui reste insuffisante. Pour faire de la forêt un véritable outil de développement local, il est ainsi nécessaire d'apporter une culture commune auprès des acteurs et de partager les visions.

#### **Objectifs et résultats à atteindre:**

- Favoriser la communication, l'échange avec les différents acteurs de la forêt et auprès du grand public.
- Mettre en place des formations et/ou visites à destination des élus et du grand public.
- Diffuser l'information.
- Faire connaître la forêt et la filière bois.

#### **Description de l'action :**

- Réaliser des outils de communications : panneaux, kakémonos, plaquettes.
- Utiliser et valoriser les outils existants pour communiquer, notamment la vidéo sur le multi-usage en forêt.
- Former les élus.
- Organiser rencontres entre les acteurs.
- Faire paraître des articles réguliers dans les bulletins intercommunaux et communaux, réseaux sociaux....
- Mettre à jour régulièrement le site internet.

**Territoire concerné :** ensemble du territoire de la Charte Forestière

**Maîtres d'ouvrage :** CFT

**Coût estimatif de l'action :** 10 000 EUR (outils de communication)

**Délais de réalisation :** prioritaire 2020 - 2025

**Sources de financements potentiels :** Région / FEADER

**Partenaires techniques :** EPCI, Département, ONF, CRPF, FIBOIS, COFOR, Correspondants Forêts, Fédérations, Chambre d'Agriculture...

#### **Indicateurs d'évaluation et de suivi :**

- Nombre de diffusions (articles, publications...)
- Nombre d'outils créé
- Nombre d'échange/réunions/formation

**Lien avec d'autres fiches actions :** F3 – F1- F2